14-MAR-2006

26-AUG-2008 Avis de modification - numéro de téléphone

Safer's
Savon Insecticide

AGRICOLE



Classifié par le Organic Materials Review Institute (OMRI)

POUR LA SUPPRESSION PUCERONS, COCHENILLES, TÉTRANYQUES, ALEURODES, COCCUS, PSYLLES DU POIRIER, LARVES DE LA MOUCHE À SCIE, PERCE-OREILLES ET LARVES DE L'ORME SUR LES FRUITS, LES LÉGUMES, LES ARBUSTES, LES ARBRES, OU LES PLANTES DE SERRE.

LIRE L'ETIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE: sels de potassium d'acides gras 50,50%

NUMERO D'HOMOLOGATION 14669 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET 10 L

CONCENTRÉ

Woodstream Canada Corporation
3 Pullman Court
Scarborough, ON M1X 1E4
Tel: (800) 800-1819

Avis de modification

MODE D’EMPLOI: À préparer en solution fraîche. Produit fait d’acide gras sélectionnés tuant instantanément les insectes. Pour qu’il soit efficace, il doit être pulvérise directement sure les insectes. Pour les aleurodes, mélanger une partie de concentré pour 100 parties d’eau. Pulvériser avec soin l’ensemble de la surface toutes les deux semaines. Pour les autres types d’insectes, utiliser une partie de concentré pour 50 parties d’eau. Pour les pucerons et les cochenilles, répéter aussi souvent que nécessaire. Pour les tétranyques, appliquer un fois par semaine pendant 2 ou 3 semaines. Pour les psylles du poirier dans les jardins fruitiers, utiliser 25 litres du product pour 2475 litres d’eau par hectare (dilution 1:100). Appliquer lorsque les insectes apparaissent et répéter selon les besoins. Pour les larves de l’orme, appliquer une solution à 1% à plusieurs reprises entre fin mai et mi-juin. Utiliser de 5 à 10 litres par arbre, à 3 ou 4 jours d’intervalle. Pour plus de renseignements sur la fréquence d’utilisation et l’application par pulvérisation , communiquer avec les services forestiers de votre région.
Les pucerons de piments dans les serres: Utilisez 2,0 litres de savon insecticide dans 100 litres d’eau, 250 litres de solution donne un couvrage de 4 000 m^2. Deux applications par mois, ou quand les pucerons sont au niveau de traitement, utilisant une vaporisation concentrée à haut volume, sont recommandées. Ne l’applique pas durant les de 5 jours avant la récolte.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Le savon concentré peut entraîner l’irritation des yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas utiliser ce produit sur les pois de senteur, les capucines ou les fougères fines. Laver les fruits et les légumes avant de les consommer. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org/.
NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

PREMIER SOINS: Laver les yeux à grande eau s’ils on été un contact avec le produit. En cas de contact avec la peau, rincer à l’eau. Emporter le contenant, l’étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d’homologation lorsqu’on cherche à obtenir une aid médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX: Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. Empêcher que des eaux usées, des effluents ou l’eau de ruissellement contenant de ce produit, parviennent à un lac, un cours d’eau, un étang ou d’autres plans d’eau.

AVIS À L’USAGER:
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d’emploi qui figure sur la présente étiquette. L’emploi d’un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sure les produits antiparasitaries.

Les ingrédients actifis de ce produit sont des acides gras spécialement sélectionnés. Aucun autre pesticide n'y a été ajouté.

ELIMINATION:
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:
1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le conenant inutilisable.
S'il n'existe pas de pint de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

****

+))